

Centre national de renseignements en la matière, c'est le Service qui délivre les permis de baguage des oiseaux. Il délivre aussi les permis autorisant à prendre ou posséder des oiseaux migrateurs pour des fins scientifiques ou en vue de la reproduction, de la cueillette d'édredon ou de l'exercice de la taxidermie.

Le Service de la faune organise et mène des enquêtes scientifiques sur les animaux sauvages à divers points de vue: écologie, population, alimentation, habitat, migration, reproduction, utilité, maladies, parasites, bêtes de proie, rivaux, etc. Parfois, comme c'est le cas, par exemple, pour le relevé des oiseaux aquatiques fait à la mi-hiver, il collabore étroitement avec le *United States Fish and Wildlife Service* et avec les organismes fédéraux, provinciaux et privés du Canada.

En conformité de la loi sur la Convention concernant les oiseaux migrateurs, le Service est chargé de créer et d'entretenir des réserves d'oiseaux. A la fin de 1956, il en existait 90 (1,800 milles carrés).

La Section de limnologie s'emploie à l'amélioration de la pêche sportive, à la destruction des algues et des insectes aquatiques et semi-aquatiques et à l'étude d'autres problèmes biologiques relatifs aux nappes d'eau des parcs nationaux. Elle conseille également la Division des régions septentrionales et des terres en matière de biologie aquatique.

Une série d'articles spéciaux sur la faune canadienne ont paru dans l'*Annuaire*. Dans l'édition de 1951, on trouve *Protection des oiseaux migrateurs au Canada*; dans celle de 1952-1953, *La pêche dans les parcs nationaux*; dans celle de 1954, *Le caribou des toundras*; dans celle de 1955, *Lois sur les oiseaux migrateurs*; et dans celle de 1956, *L'exploitation rationnelle des poissons de sport dans les parcs nationaux*. L'article suivant sur *Le Bœuf musqué* a été rédigé à la Section de la mammalogie du Service de la faune sauvage.

LE BŒUF MUSQUÉ

Le Canada, comme le Groenland, compte parmi sa faune des troupeaux aborigènes de bœufs musqués, un des animaux arctiques les plus intéressants. On trouve ce ruminant, ou mammifère ruminant, dans les principaux archipels de l'océan glacial Arctique et dans certaines régions de la terre ferme de l'Arctique canadien. A première vue, le bœuf musqué ressemble à un buffle très velu, mais une étude plus attentive révèle plusieurs différences importantes. Bien qu'il ait une bosse au-dessus des épaules comme le buffle, le bœuf musqué est plus petit que ce dernier; un bœuf mâle ne pèse guère plus de 900 livres. Un manteau extérieur, aux longs poils hirsutes, doublé d'une très fine toison de laine, le protège du froid.

Le bœuf musqué est un survivant de la période glaciaire. Il vivait alors que le mammoth laineux errait en Amérique du Nord septentrionale mais, contrairement à ce dernier, il a réussi à survivre après la fonte des immenses glaciers qui couvraient la plus grande partie du pays. Par sa structure physique, le bœuf musqué se rapproche plus du mouton ou de la chèvre que du bœuf. Son plus proche parent vivant est le yack, que l'on ne trouve que dans les montagnes du Tibet.

Il fut un temps, avant qu'on ne commençât à le chasser, où la toundra de la terre ferme et des îles arctiques du Canada constituait pour le bœuf musqué peu abondant un vaste domaine. On ne sache pas, toutefois, qu'il ait habité l'île de Baffin, peut-être parce qu'il y a été depuis très longtemps exterminé par les indigènes ou parce que, pour des raisons obscures, il n'y a jamais établi de colonies.

Néanmoins, les documents laissés par Samuel Hearne en 1770 indiquent que, même à ce moment, le nombre et l'habitat des bœufs musqués avaient été réduits. De nouveau, de 1862 à 1916, le nombre des bœufs musqués de la terre ferme a énormément diminué. Ils étaient chassés pour leur cuir, leur peau et leur viande par les baleiniers qui hivernaient